

# Fait #1 sur la grève

**La session ne sera pas annulée**

Dans toute l'histoire du Québec, jamais une session n'a été annulée à cause d'une grève générale illimitée. C'est qu'il est tout simplement impossible pour le gouvernement de le faire, car annuler une session impliquerait que les élèves du secondaire n'auraient plus de place pour entrer au cégep. Le gouvernement ne peut pas se le permettre.